

Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique a.s.b.l.

Organe Officiel de la F.R.C.P.B.

Gratuit pour tous les membres de la F.R.C.P.B.

BELGIE - BELGIQUE

2099 ANTWERPEN X

P.P. 7 1386

P508861

Belgaphil 4

Trimestriel - paraît en Janvier - Avril - Juillet - Octobre



3 Le mot du Président - **4** BELGICA 06 Exposition Philatélique Mondiale - **7** Manifestations des cercles de la Fédération - 2007 - avec prévente - **8** Ra - Ra - **10** BRUPHILA 06 - JUNEX 06 Exposition compétitive nationale - **13** Envois vers l'étranger contre remboursement. - **16** Interview de Eddy Van Vaeck - **21** Littérature Philatélique - **22** Agenda

COORDINATION**Président**

Eddy Van Vaeck
Sterrenlaan 197 bus 2
B-2650 EDEGEM
e.vanvaeck@klbp.be

Secrétaire

S. Havaux
Vlaanderveldlaan, 101
B-1560 HOEILAART
serge.havaux@telenet.be

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD
robertduhamel@skynet.be
n° compte "Fédération"
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Collaborateurs

Robert Duhamel
Michel Fizez
Jozef Ghys
Serge Havaux
Constant Kockelbergh
Bernard Péters
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Serge Havaux
Constant Kockelbergh
Bernard Péters
Bruno Stes
Marcel Van der Mullen

Tirage

10 000 exemplaires

Prix

GRATUIT pour les membres
de la F.R.C.P.B.

€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro

Belgaphil n° 5 paraîtra le
31 Janvier 2007
Pour être publiés dans les
meilleures conditions, vos
textes et communiqués doi-
vent parvenir à la rédaction
au plus tard le 19 Décembre
2006.
Rédaction Belgaphil p/a
Ivan Van Damme
Vijverstraat 19
B-9881 Bellem
E-mail: naviemadnav@
skynet.be

Responsabilité

Chaque auteur reste
responsable du contenu de
son article.

Antwerpfila

FNIP

31 maart/1 april 2007

Internationale Postzegel- en Muntenbeurs

antwerp expo
Bouwcentrum

Jan van Rijswijcklaan 191
2020 Antwerpen



zaterdag van 10.00u tot 18.00u
zondag van 10.00u tot 16.00u

www.fnip.be
info@fnip.be

info: FNIP vzw - Bordink 35 - 2170 Merksem
tel.: 03 644 37 37
fax: 03 644 38 38



Le mot du Président

Eddy Van Vaeck

Président de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique



Vous l'aurez remarqué, Belgaphil 4 est placé sous le signe des prochaines grandes manifestations, Belgica '06, Bruplila '06, Junex '06. Nous avons cependant tenu à y publier quelques articles intéressants écrits par et pour les lecteurs. Nous recevons toujours des commentaires positifs, tant de Belgique que de l'étranger, c'est valorisant pour le comité de rédaction et un encouragement à poursuivre nos efforts.

Tout n'est pas parfait, loin s'en faut, nous en sommes conscients. Mais ne perdez pas de vue que les collaborateurs qui se dévouent, le font pendant leurs temps de loisirs. Malgré toute leur attention, il est inévitable qu'une erreur se glisse çà et là. Personne n'est infaillible.

Dans les prochains mois, avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts qui doivent être conformes aux normes légales, quelques changements sont à prévoir au sein de la Fédération.

Les clubs et leurs membres en seront peu ou pas affectés, les modifications relèveront surtout, comme on dit, de la « technique juridique ».

Cette année, l'Assemblée Générale de la FRCPB, différente des assemblées antérieures, se tiendra au Heysel le samedi 18 novembre 2006. Vous (ou le délégué de votre club) constaterez la différence en y assistant. Nous comptons sur votre présence.

Nous espérons que vous avez bien noté dans votre agenda les dates de BELGICA '06, BRUPHILA '06 et JUNEX '06. Durant 5 jours, du 16 au 20 novembre 2006, les palais 11 et 12 seront très animés. Petits et grands trouveront, sans aucun doute, leur bonheur dans ces expositions. Vous en apprendrez plus dans ce numéro.

Je vous donne rendez-vous au Heysel du 16 au 20 novembre 2006.

A bientôt. ♣

BELGICA 06

Exposition Philatélique Mondiale Brussels Expo 16-20 novembre 2006



Organisée par la F.R.C.P.B - Pro Post - Comité d'Organisation Belgica - Bruphila - Junex

Championnat Mondial de Philatélie de la Jeunesse

Sous le nom de « Championnat Mondial de Philatélie de la Jeunesse », l'asbl PRO POST, fondation pour le développement de la philatélie, organise sous l'égide de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique et avec le patronage de la F.I.P, l'exposition philatélique mondiale « BELGICA 2006 »

Entrée.

L'entrée à l'exposition mondiale est gratuite.

Un panorama de la philatélie mondiale actuelle.

L'exposition BELGICA 2006 met l'accent sur la « Philatélie de la Jeunesse ». Avec les collections des classes Thématique, Ouverte et Un cadre, elle constitue une exposition mondiale d'un genre unique où chaque visiteur trouvera assurément son bonheur.

Après une sélection rigoureuse, 567 collections représentant un total de 2003 faces ont été retenues. Elles proviennent de collectionneurs issus de 50 pays différents et nous donnent ainsi une image bien réelle de la philatélie mondiale actuelle dans ces 4 disciplines. (Voir tableau).

25 à 30% de ces collections sont exposées pour la première fois dans une exposition internationale, c'était le but visé par les organisateurs et ils ont pleinement réussi.



La JEUNESSE est au centre de l'événement et la majorité des activités annexes lui sont consacrées. Les adultes y trouveront malgré tout leur compte, les organisateurs ayant tenu à présenter un large éventail d'activités pendant 5 jours.

BELGICA 2006, d'ores et déjà un succès international : deux palais - plus de 20.000 m².

BELGICA 2006 est organisé dans un cadre prestigieux, le « BRUSSELS EXPO » au Heysel dans les palais 11 & 12, soit au total plus de 20.000m². Pendant les 5 jours de l'exposition, les organisateurs attendent plus de 100.000 visiteurs venant du monde entier.

En choisissant le « BRUSSELS EXPO », les organisateurs ont opté pour une grande flexibilité lors de l'aménagement des salles d'expositions.

Les négociants sont au rendez-vous.

Bruxelles a la cote auprès des négociants, pas moins de 101 stands leur ont été loués.

Ils viennent de tous les coins du monde et ont (re)trouvé le chemin de Bruxelles.

Les administrations postales connaissent également la Belgique et Bruxelles.

40 administrations postales seront présentes avec leur personnel, 20 administrations seront représentées par leurs agents. Cela permettra aux collectionneurs de se procurer ainsi des produits postaux venus d'ailleurs ou de compléter leurs collections sans déplacements inutiles ou lointains.



BELGICA 2006, un show pour toute la famille, pour les jeunes et les moins jeunes.

Les organisateurs ont concocté un programme pour toute la famille, jeunes et moins jeunes, collectionneur ou non, afin que leur séjour à BELGICA 2006 soit le plus agréable possible.

Pendant toute la durée de l'exposition, diverses attractions liées ou non à l'émission postale du jour seront présentées sur un podium. Voici un petit aperçu du programme : un orchestre de jeunes musiciens se chargera de l'ambiance musicale, des démonstrations de danses devraient éveiller votre curiosité, vous saliverez devant les présentations des délices culinaires typiquement belges, des démonstrations de billard par nos joueurs nationaux vous feront découvrir les subtilités du jeu au billard Carambole, etc.

Plusieurs thèmes exposés de manière attractive et inhabituelle mériteront aussi votre attention. Ici, une partie du matériel utilisé n'a rien à voir avec une collection classique, mais on peut néanmoins établir un lien vers tout ce qui relève de « La Collection ».

Par exemple, le visiteur pourra se promener au Danemark, apprendre à poser des blocs LEGO, voir un atelier Jeunesse en pleine activité et y participer, admirer le résultat des activités de loisirs du personnel de La Poste, découvrir la bande dessinée pour jeunes et évidemment obtenir tous les renseignements sur la collection de « timbres-poste ».

Résumé des participants à BELGICA 2006 ♣

Philatélie de la Jeunesse	1A	73 exposants
	1B	99 exposants
	1C	39 exposants
Philatélie Thématique		173 exposants
Classe Ouverte		33 exposants
Classe Un Cadre		150 exposants
	Total	567 exposants



Manifestations des cercles de la Fédération - 2007 - avec prévente

Honorez-les de votre visite.

Date	Adresse	Responsable du club
06-01-2007		
1. Promotion de la philatélie 2. Sport	Sporthal Schijnpoort Schijnpoortweg 55, 2060 Antwerpen	K. Philatelic Club Cosmos - 110 dhr. Johan Decoster, Dascottelei 66 b12, 2100 Deurne
27-01-2007		
3. Philatélie de la Jeunesse 4. Musique	Château de Peralta Rue de l'Hôtel de Ville 6, 4442 Angleur	Cercle d'Etude Philatélique Angleurais - 458 Mme. Nicole Vanderhaeghen Rue de la Carrière 4, 4170 Comblain-au-Pont
24-02-2007		
5. Littérature 6. La Croix Rouge	Zaal Traiteur Marcel Hannuitsesteenweg, 3400 Landen	Attenhovense Postzegelclub - 276 dhr. Gilbert Clabots, August Robijnstraat 4, 3404 Attenhoven
24-03-2007		
7. Emission collective avec la Tsjechie 8. Théâtre Populaire	Scheppersinstituut Cooppallaan 128, 9230 Wetteren	Themaphila Wetteren - 810 dhr. Koenraad Bracke, Baerdonckstraat 83, 9230 Wetteren <i>Exposition compétitive régionale</i>
28-04-2007		
9. Europe 10. L'Europe pendant 50 ans	Salle de l'Europe de l'Hôtel de Ville 1060 Saint-Gilles	Cercle Royal Philatélique de Saint-Gilles - 211 M. Denis Massez, rue de Stalle 27, 1180 Bruxelles <i>Exposition compétitive régionale</i>
20-05-2007		
11. Emission Hergé	Centre Belge de la Bande Dessinée Rue du Sable 20, 1000 Brussel	Stamps & Philately
16-06-2007		
12. Le Pôle Sud 13. Petits musées	Zaal Familia Onderwijslaan 100, 3600 Genk-Waterschei	Filatelia Club Genk - 501 dhr. François Cooremans, Reitveld 22, 3550 Heusden-Zolder <i>Exposition compétitive régionale</i>
07-07-2007		
14. Zeebrugge 100 ans 15. Timbres d'été	De Marinebasis Graaf Jansdijk 1, 8200 Zeebrugge	Postzegelclub De Zeven Torentjes - 930 dhr. Herman Olivier, Veeweide 38, 8200 Brugge <i>Exposition compétitive régionale</i>
01-09-2007		
16. Tourisme 17. Emission collective avec le Luxembourg	Maison de la Culture d'Arlon Parc des Expositions, 6700 Arlon	Philatelic Club Arlonais - 603 M. R. Bouche Avenue N. Ensch-Tesch 27, 6700 Arlon <i>Exposition compétitive régionale</i>
13-10-2007		
18. This is Belgium 19. Fête du timbre	Complex Sportif Rue Moulin Masure 9, 7730 Estaimpuis	Association Philatélique d'Estaimpuis - 332 M. Bernard Péters, rue des Combattants 82, 7730 Néchain <i>Exposition compétitive régionale</i>
10-11-2007		
20. Belgian International Sport Champions Billards 21. Noël et le Nouvel An	Salle Récrear Rue Marcel Lespagne, 5540 Hastière-Lavaux	Cercle Philatélique "Zéphir Demanet" - 714 M. Roger Gravet, La Pommerai 14, 5500 Dinant

Ra - Ra

Pourquoi un port différent?

Eric de Meester

avec la collaboration de Erik Verbeeck



Les deux cartes ont été envoyées par la même société de billard au même destinataire, de plus l'impression au verso est identique. Et pourtantle port est différent.

La première carte fut expédiée au port de 1 centime c.à.d. le port de l'imprimé et l'autre au port de 5 centimes c.à.d. celui de la carte postale ordinaire.

La question est donc : pourquoi cette différence de port ?



Et, entre parenthèses, l'expéditeur savait très bien ce qu'il faisait, mais pour nous, philatéliste moyen, ce n'est pas évident.

Comme vous vous en doutez, la différence tient à un détail, à ce petit quelque chose qu'on perd facilement de vue.

Pour connaître le fin mot de l'histoire, le règlement de la Convention de l'UPU de 1898, nous vient en aide.

Les deux pièces appartiennent de par leur partie imprimée à la

catégorie « imprimé ».

Quand la mise en page était conforme aux prescriptions, il ne devait pas être expressément indiqué qu'il s'agit d'un « imprimé ».

Reste la question : pourquoi une différence de port ?

Au chapitre XVIII sous le titre « Imprimé de toute nature » il est dit :

§ 1 : sont acceptés comme imprimés et bénéficient du port correspondant, toute impression ou réimpression sur carton réalisé par typographie, lithographie, ...

§ 3 : le texte imprimé ne peut être modifié

§ 4 : il est autorisé :

- de biffer des parties du texte imprimé
- d'ajouter à la main la date et le lieu de réunion

§ 5 : toute autre mention manuscrite est interdite

Et la solution est au § 5, sur l'une des cartes (24 décembre 1913) on a ajouté à la main la mention « sous peine d'une amende de 0.50 ». Cette mention ne s'applique probablement pas à tous les membres et donc cette carte perd sa qualité d'imprimé.

Les timbres utilisés appartiennent à la série, émise le 15 avril 1912, connue sous le nom Armoiries « Lion debout » du COB,

- 1 centime, orange n° 108
- 5 centimes, vert n° 110

Dessin : Edward Pellens
Gravure : Evely
Typographie : Atelier du Timbre, Malines



BRUPHILA 06 - JUNEX 06

*Exposition compétitive nationale
Brussels Expo 16-20 novembre 2006*

Organisée par la F.R.C.P.B - Pro Post - Comité d'Organisation Belgica - Bruphila - Junex



Exposition compétitive nationale.

L'exposition compétitive nationale « BRUPHILA '06 – JUNEX '06 » est une manifestation bisannuelle organisée chaque fois dans une région différente. Cette année, c'est à la région Bruxelles – Brabant que revient le soin de l'organiser et c'est l'occasion unique pour le faire simultanément avec BELGICA 2006.

Panorama d'un événement philatélique national et international.

L'exposition nationale BRUPHILA '06 permet aux collectionneurs de toutes les disciplines de faire admirer leur collection par un large public. JUNEX '06 est l'exposition nationale pour les collections JEUNESSE. Depuis plusieurs années, elles sont organisées simultanément, ce qui permet aux jeunes d'avoir une bien meilleure présence aux yeux des adultes.

Cette année, JUNEX '06 prend une nouvelle dimension avec la participation de collections européennes (FEPA) de niveau national. Nous donnons ainsi à ces jeunes collectionneurs l'opportunité de quitter leur cocon national et de se mesurer à notre jeunesse.

Les jeunes visiteurs ne pourront que s'émerveiller et se sentiront sans aucun doute attirés par ce hobby particulièrement enrichissant en découvrant les nombreuses réalisations proposées par les jeunes philatélistes.

Les moins jeunes pourront constater que notre jeunesse est encore capable de réaliser de grandes choses et qu'elle est prête à reprendre bientôt le flambeau philatélique.

Votre visite sera pour eux un encouragement à persévérer, à s'améliorer et se développer afin qu'eux aussi deviennent un jour des exposants « internationaux adultes ».

Le succès est assuré, il suffit de voir la liste des participants. Classe Littérature comprise, il y a 158 exposants en compétition pour un total de 758 faces. Ils briguent et espèrent tous une place à la prochaine exposition internationale. De plus, les organisateurs ont prévu un salon d'honneur, où sera présentée une sélection des meilleures collections belges ainsi que des collections de membres de l'Académie Belge de Philatélie à l'occasion du quarantième anniversaire de celle-ci.



Participants à BRUPHILA '06

Discipline	Exposants	Faces
Salon d'honneur Jeunesse	6	21
Salon d'honneur Adultes FRCPB	10	56
Salon d'honneur Académie Belge de Philatélie	23	44
Traditionnelle		
Histoire postale	14	85
Thématique	27	125
Classe Ouverte	20	99
Classe Un cadre	11	11
Aérophilatélie	6	37
Astrophilatélie	6	33
Philatélie Fiscale	1	5
Maximaphilie	4	23
Entiers Postaux	2	9
JUNEX 06 et Jeunesse FEPA	39	115
Littérature	13	-
TOTAL	198	758

Comment s'y rendre.

Les palais 11 & 12 du Heysel sont accessibles par les voies rapides connues – autoroutes et rings – et par les transports en commun : métro et tram sont à un pas. Le parking E devant les palais est à la disposition des visiteurs. L'entrée aux expositions se fait via le palais 12.

Pour l'occasion, la SNCB, un de nos partenaires, propose un billet B-excursion spécial au départ de n'importe quelle gare belge. Sont compris dans le prix du billet : le train, le métro jusqu'au Heysel et une réduction

sur le catalogue de l'exposition ou sur une série de timbres-poste personnalisés.

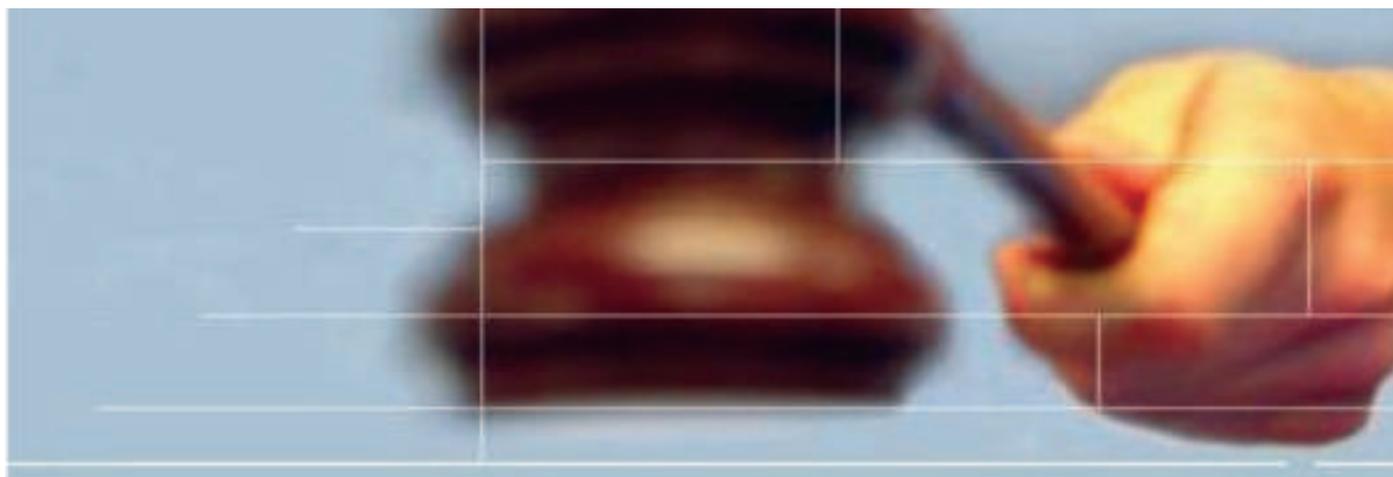
Annonce et promotion de l'exposition.

Vous avez peut-être déjà pu faire connaissance avec BELGICA – BRUPHILA – JUNEX '06 via la presse spécialisée ou non, la radio ou la télévision, les panneaux publicitaires, les gares, etc. Dans les prochaines semaines un dépliant, édité par Pro Post vous invitant à visiter cet événement mondial et fournissant toutes les informations nécessaires, sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du pays. Vous pouvez évidemment consulter les sites : www.belgica2006.be ou www.bruphila06.be

**Rendez-vous aux palais
11 & 12 du Heysel, du 16
au 21 novembre 2006.**

**Serez-vous l'un des
100.000 visiteurs ?
Nous vous attendons. ✨**





openbare postzegelveilingen

Veilingen

VAN OSSELAER

volgende veiling

zaterdag 16 december 2006 om 13.00 uur

in zaal RUGGEHOF, Frans Van Dijkstraat 46, 2100 DEURNE

kijkgelegenheid : vrijdag 15 december van 17.00 tot 21.00uur - zaterdag 16 december van 9.00 tot 12.30 uur

***wij verkopen uw collectie van postzegels
en munten aan de beste voorwaarden
neem vrijblijvend contact op***

veilingcatalogus online

www.vanosselaer.com

info@vanosselaer.com

Koolsveldlaan 39A – 2110 WIJNEGEM – BELGIE

☎ 0032 3 354 48 88

Envois vers l'étranger contre remboursement.

W. Major

Commissaire National Arophilatélie



Pour ajouter « une perle » à sa collection, le collectionneur doit parfois bénéficier d'un brin de chance. Cela lui procure alors des moments sublimes, quand il peut commenter sa découverte de manière exhaustive à ses amis et attirer leur attention sur le prix modeste auquel il s'est procuré cette merveille.

La lettre du 26 décembre 1936 envoyée par avion de Bruxelles à Metz (F) via Paris, Reims, et Strasbourg (Air bleu) en est un bel exemple. Cette banale lettre aérienne délivrée contre remboursement de 73,50 fr. soit 14 belga (14 x 5 fr. = 70 fr.) et 70% d'un belga (70% de 5 fr. = 3,50 fr.) est le témoin d'un service postal exceptionnel « l'envoi contre remboursement ».

Les lettres (ou petits colis) envoyées vers l'étranger assorties d'un remboursement sont rares, mais si en plus, elles sont expédiées par avion, elles deviennent alors presque uniques.

Il est peut-être utile de rappeler ici ce que l'on entend par « envoi contre remboursement ».

Selon le dictionnaire, le destinataire d'un envoi contre remboursement doit acquitter un certain montant, avant de prendre possession de la lettre ou du petit colis.

S'il refuse, le facteur renvoie l'objet non ouvert à l'expéditeur.

Par l'Arrêté Royal du 16 mai 1882, un nouveau service postal est opérationnel le 1 septembre 1882 : il permet en Belgique en service intérieur, l'envoi contre remboursement de divers objets. Le facteur délivre ces objets accompagnés d'une quittance au destinataire uniquement après le paiement du montant exigé par l'expéditeur. Ces envois « contre remboursement » devaient être expédiés en recommandé, assuré ou par exprès, de sorte que le facteur affecté à ce service puisse encaisser le montant exigé.

L'expéditeur pouvait aussi demander un A.R. (accusé de réception) pour ces envois.



Après les conventions de Vienne du 14 juillet 1891 (en vigueur le 1 juillet 1892), de Washington du 15 juin 1897 (en vigueur le 1 janvier 1899), de Rome du 26 mai 1906 (en vigueur le 1 octobre 1907) on pouvait également faire ce genre d'envoi vers quelques pays étrangers (dont Allemagne, Autriche, **France**, Grand-Duché de Luxembourg, Pays-Bas, Turquie, Portugal, Suède, Suisse, etc.)

Sur ces lettres ou petits colis, l'expéditeur devait inscrire en lettres latines et en chiffres arabes le montant à encaisser dans la monnaie du pays de destination.

Mais à partir du 1 octobre 1925 (A.R. du 25 août 1925) le montant devait être indiqué en « francs Belges » car une taxe proportionnelle par tranche de 100 fr. était applicable.

Au guichet, à la remise de l'objet, le guichetier appliquait un cachet « REMB » ou y collait une étiquette triangulaire de couleur orange avec l'inscription :

« **REMBOURSEMENT/VERREKENING** ».

Les objets étaient ensuite traités comme les recommandés normaux, mais sur le registre n° 71 et sur le récépissé du recommandé, l'employé notait également le montant exigé en chiffres.

A chaque envoi devait être joint un mandat de remboursement complété par l'expéditeur et mentionnant le montant qui devait lui être payé ou versé sur un compte (avec mention du numéro de compte et du montant).

Vous constaterez sur le tarif que le droit perçu par la poste varie selon le cas.

Après l'encaissement, le montant était envoyé sans frais à l'expéditeur, mais si le versement était effectué sur un compte à l'étranger, un droit de perception de 20 centimes. Or (= +/- 1,40 fr.) était exigé ainsi qu'un bulletin de versement pour ce compte. En plus des tarifs étrangers pour la recommandation, l'assurance et la taxe aérienne éventuelle, la poste percevait aussi :

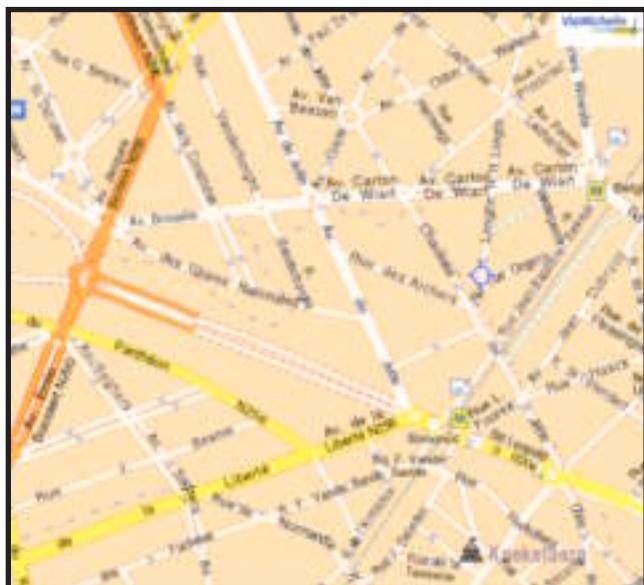
- A – un droit fixe de remboursement*
- B – un droit proportionnel par 100 fr. ou fraction de 100 fr.
(les montants inférieurs à 50 fr. étaient exempts de droit proportionnel)*
- C – un droit fixe de remboursement réduit de 50% si le versement se fait sur un CCP.*
- D – un droit fixe de versement sur un compte à l'étranger*
- E – taxe aérienne (relations continentales) pour l'envoi du mandat par poste aérienne*
- F – taxe aérienne (relations d'Outre-mer) pour l'envoi du mandat par poste aérienne*

Depuis le	Arrêté Royal du	A	B	C	D	E	F
01-10-25	25-08-25	1,00	0,50	-	-	-	-
01-05-27	12-04-27	2,00	0,50	-	-	-	-
15-02-31	30-01-31	2,00	0,50	1,00	1,40	-	-
15-09-45	30-08-45	4,00	0,50	2,00	2,00	-	-
20-05-46	18-05-46	3,60	0,45	1,80	1,80	-	-
15-12-48	10-12-48	5,00	0,50	2,50	2,50	-	-
01-01-59	27-09-57	6,00	0,50	3,00	3,00	1,50	6,00
01-04-59	25-03-59	8,00	0,50	4,00	4,00	1,50	6,00
01-03-66	07-02-66	10,00	1,00	5,00	5,00	1,50	6,00

L'explication du tarif est maintenant facile :

<i>Port, tarif étranger</i>	<i>1,75 fr / 20gr</i>
<i>+ droit fixe de recommandation</i>	<i>1,75 fr</i>
<i>+ taxe aérienne pour la France</i>	<i>0,50 fr / 20gr</i>
<i>+ droit fixe de remboursement</i>	<i>2,00 fr</i>
<i>soit</i>	<i>6,50 fr.</i>

Si vous voulez en apprendre plus sur les envois contre remboursement, je vous invite à lire l'article « Les envois contre remboursement » écrit par Jean De Bast, paru dans le bulletin de l'Amicale Philatélique n° 368 & 369 de août & septembre 1991. ♣



Maison de la Philatélie

Rue Longtin, 44 - 1090 Jette

À l'issue de sa dernière réunion, le comité de Direction de Pro Post a annoncé l'ouverture de la « Maison de la Philatélie » ainsi que des bibliothèques de la Fédération et de La Poste pour le premier trimestre 2007. C'est bien plus tard que prévu, mais c'est parfaitement compréhensible quand on connaît les problèmes inhérents à la construction ou la rénovation.

Les bibliothèques seront accessibles : - du mardi au vendredi de 10.00 à 16.00, le 1ier et le 3ième samedi du mois de 10.00 à 12.00, fermeture : dimanche & lundi

Quant aux réunions, au début seules celles de Pro Post et de la Fédération s'y tiendront.

Cela pourrait bien sûr changer à l'avenir et les intéressés en seront avertis en temps utile. Vous trouverez plus de détails dans le Belgaphil 5 de janvier 2007.

Interview de Eddy Van Vaeck

Président national de la FRCPB.

Nous sommes aujourd'hui dans la banlieue anversoise chez notre président Eddy Van Vaeck. Il nous a semblé opportun de vous le présenter pour que vous en fassiez plus ample connaissance.

Monsieur le président, cher Eddy, comment êtes-vous devenu collectionneur ?

C'est une longue histoire qui remonte à plus de 50 ans. Comme la plupart le savent, je suis un enfant de la guerre puisque né en 1944. Mon premier contact avec les timbres-poste date des années 50 pendant ma première année primaire, notre instituteur était un fervent collectionneur. C'est lui qui encourageait ses petits élèves à collectionner quelque chose. Evidemment en ces temps-là, juste après la seconde guerre mondiale, il n'y avait pas grand chose à collectionner. Je pus quand même mettre la main sur des timbres oblitérés, mon grand-père étant le secrétaire local d'une mutuelle. A l'époque, les bagues de cigare étaient aussi très appréciées, mon père et mon grand-père fumaient le cigare, ils étaient donc, pour moi, une source d'approvisionnement. Notre instituteur appréciait tout ce que nous collectionnions et que nous lui exhibions fièrement.

Qu'est-ce qui vous intéressait à l'origine ?

Honnêtement, pas les timbres-poste. J'ai d'abord rassemblé et classé les bagues de cigare et les étiquettes de boîtes d'allumettes. Quant aux timbres-poste, une fois soigneusement lavés, ils étaient mis dans une boîte rangée quelque part. Des années plus tard, un autre professeur, un vrai philatéliste, me mit sur la bonne voie. Le timbre-poste passa alors au premier plan, j'échangeai donc les bagues de cigare et tout le reste.

Pour mon anniversaire, je demandai un classeur où je rangeai tout bien soigneusement par pays et à l'époque de l'école moyenne, mon intérêt pour le timbre-poste ne cessa de croître.

J'eus alors des correspondants, un en Nouvelle Zélande et un en Afrique du Sud.

Le portefeuille des parents et des grands-parents fut sollicité de temps à autre. Ainsi, mes

premiers timbres de Belgique à l'état « neuf » rejoignirent la collection, mais ces achats étaient irréguliers. Durant mon service militaire effectué par hasard dans ma commune, j'entrai en contact dans la section comptabilité, où j'étais affecté, avec des collègues collectionneurs. Ceux-ci me parlèrent de l'abonnement aux nouveautés auprès de La Poste. Ma collection de Belgique avait ainsi réellement commencé. En ce temps-là, je pus régulièrement faire des achats et ainsi remonter dans les années antérieures. Mais uniquement quand j'avais quelques sous, vous savez comment ça va. Avoir une petite amie requiert des moyens et hop, plus de sous pour les timbres. S'amuser coûte cher !

Avez-vous encore d'autres collections ?

Oui, en fait ma collection principale se rapporte à l'Europe et à l'unité Européenne. Les timbres-poste Europa m'ont fasciné dès leur émission et bien que je n'aie commencé à les rassembler qu'en 1967, je suis remonté par achats successifs jusqu'à l'origine en 1956.

En 1967, j'ai aussi rejoint le club de Deurne dont je suis toujours membre. De par cette affiliation, je devins vraiment philatéliste et je commençai à collectionner les timbres de l'Allemagne de l'Ouest parus après 1949. J'ai donc, disons, deux collections de pays et une collection thématique.

Pour le cinquième anniversaire de mon cercle le « Deurnese Postzegelkring » on me demanda de « monter » quelque chose à exposer, ce que je fis avec les conseils d'experts membres du cercle. Cette première exposition au sein du club fut l'occasion de présenter la collection suivant les règles de l'art dans la classe « sujet », classe qui existait encore à l'époque.

Grâce aux conseils de Jef Peeters et du défunt Jef Papen, je participai aussi aux expositions compétitives provinciales, mais avec des résultats très inégaux.

Entre-temps, je me dirigeai vers une fonction de cadre dans l'entreprise qui m'employait. De plus, photographe amateur participant à des expositions et arbitre de football, toutes ces activités me prenaient beaucoup de temps et cela au détriment des expositions philatéliques compétitives. C'est probablement regrettable, mais dans la vie il faut choisir.

Trouvez-vous encore facilement du matériel pour votre collection ?

Pour ce qui concerne mes collections de pays, je me limite aux nouveautés, mais il m'arrive d'acheter dans les ventes publiques des timbres plus anciens afin de compléter des années antérieures. Il n'en a pas toujours été ainsi, mais pour l'instant, l'offre est importante, le matériel est facile à trouver et peut encore être acheté à un prix raisonnable, même s'il faut parfois délier un peu plus les cordons de la bourse.

Pour ma collection « Europa », la démarche est identique : achat des nouveautés et fréquentation des ventes. J'essaie de réunir le plus de matériel possible. Jusqu'à ces dernières années, c'était assez facile, le sujet n'étant pas très à la mode. Mais récemment, tout a changé, quand des européens du sud se sont livrés à des achats massifs et les prix se sont donc envolés.

On peut malgré tout encore trouver des pièces intéressantes et à un prix abordable.

Il est vital d'être membre d'un club : non seulement, on y rencontre d'autres personnes passionnées par le même hobby, mais de plus, les bonnes occasions y sont possibles.

Est-il onéreux, trop onéreux de collectionner les timbres-poste ?

Ma réponse sera nette, non ! Exercer un hobby, quel qu'il soit, coûte toujours de l'argent.

De plus, chacun collectionne selon ses moyens et il n'est pas indispensable d'acheter tout ce qu'offre le marché. C'est une erreur de croire qu'on peut s'enrichir avec son hobby. Je le dis toujours : on ne cuisine pas sans rien !

Je sais de quoi je parle, j'ai toujours d'autres passe-temps en dehors de la philatélie.



Il est aussi ridicule de dire que c'est trop cher pour la jeunesse : vous pouvez constater vous-même qu'elle consacre des dizaines, voire des centaines d'euros à l'achat de gadgets, babioles et autres camelotes. Non, la philatélie, c'est « cool » et pas cher, il faut malgré tout rester vigilant.

Venons-en à votre parcours comme « dirigeant ». Comment êtes-vous devenu « dirigeant » de votre cercle et à quelle fonction ?

C'est arrivé très tôt, j'étais membre depuis à peine un an, lorsque le président de l'époque m'a sollicité pour reprendre le service matériel. « Le travail est facile et tout se déroule aux réunions, ce n'est pas urgent, mais si je peux avoir la réponse pour la prochaine réunion ce serait bien » me dit-il. Bon, j'explique cela à mon épouse et bien qu'elle ne portait pas les timbres dans son cœur, elle n'y vit pas d'inconvénients majeurs. Que tout se déroulerait aux réunions était un pieux mensonge du président, mais on fait le job ou on ne le fait pas.

Quand en avril 1974, le directeur des ventes remit sa démission, je repris la fonction, j'étais alors visiblement le seul apte à pouvoir le faire au pied levé et je l'assumai jusqu'en 1979.

Et nous en avons pris des soirées, sur notre temps libre, pour préparer les ± 45 ventes hebdomadaires. De ce temps-là, je me rappelle encore de la grande vente annuelle, par et pour les membres : elle durait deux jours.

Au décès du président, le secrétaire reprit sa charge et je devins secrétaire, fonction que j'ai assurée pendant 20 ans. En 1998, j'en devins président et je le suis toujours.

Vous êtes ensuite passé au niveau provincial. Que pensez-vous du fonctionnement à ce niveau ?

En 1986, il y a déjà 20 ans, je fus élu au conseil provincial comme délégué et dans la foulée j'en devins aussi le secrétaire. En ce temps-là, il était normal que ce soit le « dernier arrivé » au conseil qui travaille le plus.

Evidemment ce ne fut pas le cas, certainement pas lorsque l'on travaille et que l'on doit partager son temps libre entre sa vie de famille, son

cercle et le conseil provincial. Heureusement, grâce à une épouse large d'idée et très patiente, je pus malgré tout franchir les obstacles. Une fonction au sein de la province, contrairement à une fonction au sein d'un cercle, entraîne bien plus de responsabilités ; elle vous donne aussi d'autres droits, mais sûrement plus d'obligations. Certains dirigeants provinciaux ne semblent pas encore avoir réalisé qu'assurer une fonction exige du travail. Vous êtes responsables des cercles de la province, ils vous ont proposé, ils vous ont élu et ils attendent donc quelque chose en retour. Pour l'instant cela semble fonctionner assez correctement, le bureau permanent a cependant parfois l'impression que les informations ne sont pas communiquées à la base. C'est une des tâches essentielles des élus provinciaux, ils sont les porte-parole des cercles auprès de la fédération, mais ils sont aussi les messagers de la fédération. Le manque d'information vers les cercles est encore apparu, récemment, lors de la sortie du premier numéro de Belgaphil, plusieurs exemplaires nous ont été retournés par des membres qui n'étaient pas au courant de la gratuité de ce trimestriel. Les appels téléphoniques reçus par les administrateurs le confirment d'ailleurs. Il reste encore beaucoup d'efforts à faire, mais j'espère y arriver avec l'aide de tous, pour le plus grand bien de notre fédération.

En quelle année avez-vous eu de nouvelles responsabilités à l'échelon provincial et comment cela se passe-t-il ?

Élu délégué provincial en 1986, élu administrateur en 1990, j'ai été secrétaire provincial jusqu'en 1992 quand j'ai remplacé Jef Papen au poste de président provincial.

Il estimait en avoir assez fait et a laissé le travail aux jeunes. En 2001, Walter Deijnckens me remplaça à la présidence et ce jusqu'à sa démission en 2005. J'ai donc, à nouveau, repris la fonction et au niveau provincial, je suis actuellement le doyen, plus de 20 ans, en termes d'années de service.

En quelle année avez-vous eu des responsabilités à l'échelon national et comment cela se passe-t-il ?

Vers le milieu de 1998, lorsque pour raisons personnelles et familiales Johan Caers remit sa démission en qualité de secrétaire général, on me demanda de le remplacer provisoirement comme je l'avais déjà fait quelques fois précédemment. Aussi, aux élections suivantes, on me demanda de poser ma candidature pour ce poste. Je fus élu et j'ai assumé la fonction jusqu'en 2001 lorsque j'ai remplacé Marcel Van der Mullen quand il décida d'abandonner sa fonction de président national. Succéder à un monument tel que Marcel ne fut pas facile, je n'avais pas imaginé et personne ne m'avait prévenu que la tâche puisse être aussi lourde. Heureusement la prépension arriva pour moi en 2004, ce qui me laissa plus de temps libre. Et jusqu'à présent, j'ai toujours pu compter sur l'appui des collègues du bureau permanent et du conseil d'administration. Ce que j'ai dit concernant les droits et les devoirs est également valable ici.

Donc, je peux dire que tout marche de manière satisfaisante au sein de la fédération et qu'elle fait du bon travail, nous pouvons en être fiers, choses que les étrangers nous envient parfois.

Finalement, vous vous êtes aussi engagé au niveau Européen.

Quelles sont vos responsabilités et le travail à ce niveau est-il comparable à celui du niveau national ?

Actuellement, je suis vice-président de la Federation of European Philatelic Associations et responsable « Jeunesse ». De plus, je suis consultant pour les expositions FEPA et donc compétent, avec mon collègue norvégien Jorgen Jorgenson, pour désigner les membres du jury. C'est mon prédécesseur, l'allemand Michael Adler démissionnaire pour raisons de santé, qui a insisté pour que je pose ma candidature alors

que personnellement je n'en avais pas l'intention. Sans que je le sache, une campagne était menée en Europe pour me pousser vers ce poste. Après avoir consulté mes collègues du bureau permanent et du conseil d'administration, j'ai pu convaincre mon épouse de me laisser relever ce nouveau défi. Et pour le moment je n'ai pas à le regretter.

Les deux niveaux exigent beaucoup de travail, c'est le point commun entre eux, car le travail à fournir n'est plus, principalement, axé vers les clubs mais bien vers les différentes fédérations et ce n'est pas évident. Avec autant de pays, on compte 49 fédérations, on a rapidement 49 avis différents. Du nord au sud de l'Europe, chaque fédération a évidemment ses propres spécificités. La FEPA a fait du bon travail ces dernières années et sa réputation n'est plus à faire auprès de la Fédération Internationale de Philatélie et celle-ci est maintenant consciente qu'elle doit tenir compte de nos avis. Comme notre fédération, la FEPA est toujours en évolution, et il y a du pain sur la planche car il reste beaucoup à faire, comme dans toute l'Europe d'ailleurs aux plans politique, économique, social, etc.

Avez-vous d'autres ambitions ?

Ma première ambition est de rester en bonne santé et ensuite d'atteindre les buts que je m'étais fixés au départ. Quelles sont mes autres ambitions dans la vie ? Mystère ! Et je ne vais pas ici vous dévoiler mon jeu. Il faut avancer et relever les défis quand ils se présentent, ce n'est pas toujours évident, mais avec l'appui de tous, on peut réussir. Tout évolue tellement vite, qui vivra verra.

Certains ignorants prétendent que les « Big Boss » de la fédération (entendez président, vice-président, etc.) bénéficient d'avantages en nature, on parle de dîners, champagne, voyages et autres. Comment réagissez-vous à ces racontars ?

A ces « ignorants », je propose de poser leur candidature à l'un de ces postes qu'ils croient être si intéressants, qu'ils assument le job et ensuite qu'ils en parlent. A ces mêmes « ignorants » je pourrais présenter les comptes de l'argent que, comme président, je dépense de mon budget personnel et ce dans le cadre de ma fonction : ils en seraient

étonnés. Il est certain qu'au travers de la philatélie, je me suis fait beaucoup d'amis et que j'ai visité plusieurs continents en fonction du lieu des réunions de travail, mais c'est aussi valable pour tous ceux qui par leur fonction dans la fédération sont amenés à se rendre à l'étranger.

Laissons les « ignorants » avec leurs idées, ils en sont heureux.

Nous arrivons au terme de l'interview, une dernière question cependant.

Vous reste-il encore du temps pour vous occuper de vos collections ?

A mon grand regret, la réponse est NON, le temps me manque. Je trouve juste assez de temps pour classer mes timbres dans les albums car je dois aussi veiller à ne pas acheter deux fois la même chose. Je ne sais pas encore comment mais, à l'avenir, j'espère malgré tout pouvoir me ménager plus de temps libre. Et qui sait, vous me verrez alors peut-être participer à une exposition compétitive.

Merci monsieur le président.

Cher Eddy, nous vous souhaitons beaucoup de succès.

Le reporter de service.

Ivan Van Damme



Littérature Philatélique

'Histoire du Service Postal au Congo Belge (1886-1960)'

Beaucoup de nos compatriotes qui témoignent encore de l'intérêt pour notre ex-colonie se posent souvent la question 'Comment fonctionnait finalement le Service des Postes au Congo, pays quatre-vingts fois plus étendu que la Belgique ?'

Roger Gallant, directeur provincial hre des Postes en ex-Congo Belge a répondu à cette question par l'édition d'une étude étendue en deux volumes.

Cette étude est le fruit d'innombrables recherches et des années de travail intense qu'il considère, indépendamment d'une dizaine de brochures émises précédemment, comme l'oeuvre de sa vie ou, vu son âge (85), comme son testament.

L'important ouvrage de Roger Gallant sera certainement apprécié, non seulement par les philatélistes mais également par tous ceux qui s'intéressent aux Services postaux en Afrique.

Note : Cette étude existe en deux tomes, dans les deux langues nationales, qui peuvent être dédiacés et obtenus séparément, ou ensemble, par versement au compte n° 000-0250305-45 de

Roger Gallant

Boulevard Sylvain Dupuis 306, boîte 5
1070 Bruxelles.

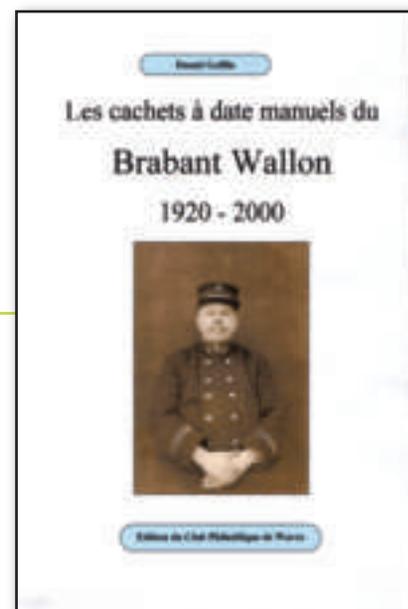
E-mail : roger.gallant@skynet.be

Tel. 02 569 55 08

- **Tome I** : 65 € + 5 € (emballage et port) = **70 €**

- **Tome II** : 30 € + 4 € (emballage et port) = **34 €**

- **Tome I + II** : 93 € + 9 € (emballage et port) = **102 €**



Vous êtes passionné par la philatélie régionale,
Vous êtes brabançon et adorez votre petit coin de paradis,
Vous aimeriez connaître l'histoire du bureau de poste de votre localité
Vous collectionnez les cartes postales,
Vous vous sentez concerné par la marcophilie moderne,

Eh bien ! Ce livre a vraiment de quoi vous plaire.

Les cachets à date manuels du Brabant Wallon 1920 - 2000

Ce livre de 290 pages, d'un format A4, est agrémenté de nombreuses illustrations ainsi que de la reproduction des quelque 1200 oblitérations manuelles rencontrées lors de nos recherches.

Comment réserver votre exemplaire ?
Prix: € 20,00 + 2,50 (frais d'envoi).

Souscription par virement au compte 088-2331475-75 ouvert au nom du Club Philatélique à 1300 Wavre.

Agenda



L'Union des Cercles Philatéliques de la Région Bruxelloise

change de local à partir de la saison 2006/07.

Les réunions dominicales auront lieu au **collège St. Michel**

Boulevard St. Michel - 1040 Bruxelles

Parking facile dans la cour de l'école et

accès aisé en tram, bus et metro.

novembre	12	26
decembre	10	17
janvier 2007	14	28

Les clubs philatéliques d'**Arlon, d'Athus, Bertrix, Florenville et Virton** vous invitent à leur **BOURSE PHILATÉLIQUE** le Dimanche 5 novembre 2006 de 10 à 17 heures.

Hall Polyvalent

Parc des Expositions - 6700 Arlon

info: www.philatelic.arlon@ibelgique.com

De Tiense Postzegelclub v.z.w.

organiseert haar **23ste Grote Internationale Postzegelbeurs**

op zondag 12 november 2006 in school "De Luchtballon" (ex PNT) - Slicksteenvest Tienen

van 09:00 tot 17:00 uur

met Postzegeltentoonstelling "**Verzamelgebieden Rusland**" door Filatelistische Vriendenkring "RISSIJA" met spreekbeurt over verzamelgebieden "Rusland" om 11:00 uur

Toegang gratis - ruime parking

l'**Alliance Philatélique OFAC** (Ourthe-Famenne-Aisne-Condroz) organise le dimanche 12 novembre 2006 entre 9 et 17 heures sa **Grande Bourse d'Echange Philatélique "CARPHI WAL XIX"** en l'Institut Sainte-Julie, rue de Nérette 2 à 6900 Marche-en-Famenne.

Nombreux négociants en timbres-poste, cartes postales etc. Entrée gratuite, parking aisé.

responsable: Serge TREMBLOY - tel. 084 32 24 29

secrétariat: Gérard HUBERT - tel. 0476 75 35 70

Séminaire de la philatélie thématique BELGICA 2006

quand: Dimanche 19 novembre 2006 de 14:00 tot 16:00 heures

où: palais 11, chambre 1122

quoi: Développement thématique - utilisation des pièces philatéliques

qui: Avec Dr. Damian Läge, Président de la Commission Thématique



Dans le cadre de votre Marché de Noël le samedi 9 décembre 2006 aux Caves d'Artois de 10 à 16 heures - Place Deflinnes 7 - 7600 Peruwelz. **Portes Ouvertes aux Collectionneurs**

Exposition de Propagande - Cercle Royal Philatélique Péruwelzien

responsable: Jean POTTIEZ - rue Astrid, 19 - 7600 PERUWELZ - tel. 069 77 30 39

Entrée gratuite - vaste parking à la Gare

ZELE

De Zeelse Postzegelkring organiseert haar

19de Nationale Postzegelbeurs met deelname van Belgische en Internationale standhouders op zondag 26 november 2006 doorlopend van 09:00 tot 17:00 uur

Gemeentelijke basisschool - Bookmolenstraat 2 - 9240 Zele

Ingang en parking langs de speelplaats - Gratis toegang

Inlichtingen en reservatie:

Laurent Van Cleef - Ommegangstraat 62, 9240 Zele - tel. 052 44 63 96

Het **Bestuur van de KVBP-Leuven** heeft het genoegen u te melden dat het zijn **Traditionele Jaarlijkse Postzegelbeurs** met jeugdstand organiseert op 3 december 2006 in het Koninklijk Atheneum Leuven - Campus Redingenhof, Redingestraat 90 te Leuven.

Openinguren: van 09:00 tot 17:00 uur - **Toegang GRATIS** - ruime parking

Inlichtingen: R. De Vos, Kardinaal Mercierlaan 47/21 te Heverlee.

tel. 0486 92 96 52 na 19:00 uur of postzegels.leuven@caramail.com

De Koninklijke Postzegelkring **Philatelia Alost** nodigt u uit op haar

49ste Internationale Ruilbeurs voor poststukken en postzegels op zaterdag 9 december 2006 van 08:30 tot 17:00 uur

Inkom GRATIS - Parking

Sint Annazaal - Roklijfstraat Aalst (nabij het kruispunt Boudewijnlaan en Gentseseeweg)

Inlichtingen: Urbain Le Compte - tel. 053 21 46 77

de St. Annazaal is te bereiken vanuit het station met stadsbus 4

ARPO-JARPO Lier organiseert haar **16de Nationale Ruil dag** op zaterdag 9 december 2006 van 10 tot 16 uur in zaal 't Karthuizershof - Karthuizersvest 55-57 te 2500 Lier.

Postzegeltentoonstelling 45 jaar ARPO-JARPO Lier

Iedereen is welkom - **Toegang GRATIS**

inlichtingen: Firmin THYS - Bosstraat 36, 2500 Lier - tel. 03 480 66 28

rekeningnummer: Arpo-Lier 000-1615568-33 - eMail: firmin.thys@scarlet.be

De Oudenburgse Postzegelclub

organiseert haar **9de Ruilbeurs** op zondag 10 december 2006 van 09:00 tot 17:00 uur

in de sporthal Ter Beke - Bekestraat 16 - 8460 Oudenburg

Postzegels - Brieven - Maximafile - Munten - Marcofile - Briefkaarten - Verzamelingen

Toegang gratis - Buffet - ruime parking

Inlichtingen: • Eddy Desmedt - Oude Brugseweg 268 - 8460 Roksem - tel. 050 81 33 60

• Germain Lachat - Nieuwstraat 42 8460 Oudenburg - tel. 059 26 82 14

De **Koninklijke Kielse Postzegelkring** nodigt u uit op zaterdag 20 januari 2007

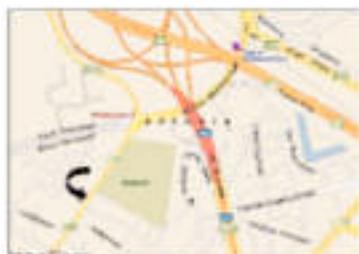
van 09:00 tot 16:00 uur op haar **16de Nationale Ruilbeurs**, postzegels - poststukken - jeugdstand KLBP Antwerpen. **Toegang GRATIS**

waar: Stedelijke Feestzaal KIELPARK - St. Bernardsesteenweg 113 - 2020 Antwerpen-Kiel

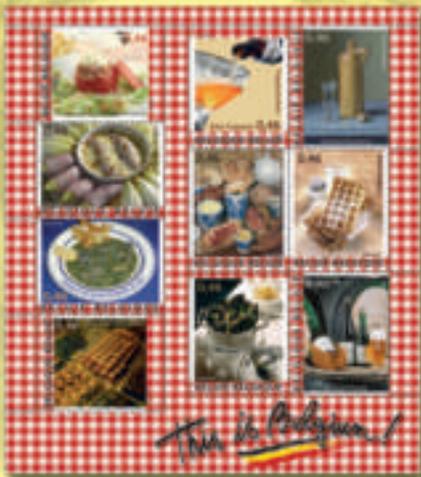
bereikbaar met tram 4 en 12 en met bus 1 en 290

inlichtingen: Luc Impens, Frieslandstraat 4 - bus 115 - 2660 Antwerpen

tel. 03 828 78 94 - eMail: luc.impens@skynet.be



L'Abonnement philatélique



Edit. Resp. : F. Daniëls - Egide Walschaertsstraat 1 - 2800 Mechelen

L'ABONNEMENT PHILATELIQUE ANNUEL...

...SI PRATIQUE POUR LES AVOIR TOUS!

Souscrivez dès à présent à l'Abonnement philatélique et recevez tous les timbres-poste: simple, sûr, pratique... et en plus, recevez un cadeau-surprise !

Pour plus d'infos:
 015 285 811
 philately@post.be - www.philately.post.be
 La Poste - Stamps & Philately
 E. Walschaertsstraat 1 - 2800 Mechelen.